

Ministère de la Santé et des Sports

La Ministre

Paris, le 7 SEP. 2010

CAB 3 - RLJ/FR - Mc. A. 10-15665 / D. 10-7699

Monsieur le contrôleur général,

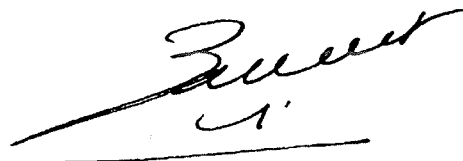
Vous m'avez transmis le rapport de la visite que vous avez effectuée du 24 au 26 mars 2009 au centre de détention d'Argentan (Orne). Vous souhaitez recueillir mes observations sur deux points relatifs au domaine de la santé et de l'organisation des soins dans cet établissement.

Ces deux points concernent le respect de la confidentialité des échanges au sein des locaux de l'unité de consultations et de soins ambulatoires (UCSA) et la participation des personnels soignants aux réunions de la commission locale de prévention du suicide.

Les locaux de L'UCSA du centre de détention d'Argentan vont faire l'objet d'un réaménagement. L'étude va être officiellement lancée en 2011 et les travaux débiteront en 2012. L'amélioration de la confidentialité des soins a été prise en compte lors de la conception des plans. Ainsi, des locaux dédiés à l'exercice de chaque spécialité sont prévus et plusieurs salles vont être aménagées de façon adéquate pour les consultations médicales et les soins paramédicaux.

D'autre part, la participation des personnels soignants aux réunions de la commission locale de prévention du suicide est effective depuis le début de l'année 2010. La commission se réunit chaque semaine en présence du cadre de santé ou de l'infirmière, et d'un psychiatre (ou psychologue) du centre psychothérapeutique de l'Orne.

Je vous prie d'agréer, monsieur le contrôleur général, l'expression de mes salutations distinguées *et les meilleures*.



Roselyne BACHELOT-NARQUIN

Monsieur Jean-Marie DELARUE  
Contrôleur général des lieux de privation de liberté  
16-18 quai de la Loire  
BP 10301  
75921 PARIS CEDEX 19